

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article654>



**Déclaration préliminaire de
SUD Education Académie de
Versailles à l'occasion de la
réunion de travail du 12
de l'Académie de
Versailles pour les ATEE.**



Date de mise en ligne : vendredi 12 octobre 2012

- AGENT-E-S TECHNIQUES

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

SUD Education dénonce des barèmes d'avancement inégalitaires et revendique un corps unique d'ATEE : A travail égal, salaires et statuts égaux !

L'évolution de carrière des agents est en effet aujourd'hui scandaleusement inégalitaire. Certains sont fortement pénalisés dans leur carrière par les erreurs ou oublis de certains chefs d'établissement dans les procédures administratives d'avancement.

L'avancement ne doit dépendre que de l'ancienneté et pas de l'avis du chef d'établissement ou d'une fonction d'encadrement.

SUD Education revendique que tous les agents aient la même évolution de carrière, celle-ci devant être la plus favorable possible et indépendante de leur hiérarchie directe